



Canet Sud - Appartement - en Rez-de-jardin Vue Mer

Canet en Roussillon 66140

148 000 € *

* Honoraires à la charge du vendeur

**Guy HOQUET CANET
EN ROUSSILLON**

140 Promenade de la Côte
Vermeille
66140 Canet-en-Roussillon

04 44 44 70 00

Canet Sud - Appartement - en Rez-de-jardin Vue Mer

Magnifique studio de 30m² avec coin nuit - Vue mer - Rez-de-jardin - Entièrement rénové.

Situé dans un secteur très résidentiel, ce superbe studio avec coin nuit en rez-de-jardin offre une magnifique vue mer et un cadre de vie particulièrement recherché.

Entièrement rénové avec goût, l'appartement se compose d'une entrée, d'une salle d'eau moderne avec douche à l'italienne, d'une agréable pièce de vie lumineuse, ainsi que d'un coin nuit parfaitement aménagé.

Vous profiterez également d'une grande terrasse végétalisée, idéale pour vos moments de détente face à la mer.

Ce bien est parfait aussi bien pour un pied-à-terre, qu'un investissement locatif à fort rendement, en location saisonnière ou à la nuitée.

Un bien rare, alliant confort, emplacement privilégié et fort potentiel locatif. À découvrir sans tarder. Pour plus de renseignements contactez Patricia CHEVALIER au 07.70.49.73.24

28.74 m²

2 pièce(s)

1
chambres

1 sde

Fiche technique du bien

Exposition	Est
Nombre étages	6
Dernier étage	Non
Bien en copropriété	Oui
Nb Lots Copropriété	105
Charges annuelles (ALUR)	1098 €
Procédures diligentées c/ syndicat de copropriété	Non soumis à un impayé
Jardin	Oui
Neuf - Ancien	Ancien
Vis-à-vis	Non
Fenêtres	Aluminium Double Vitrage
Assainissement	Tout à l'égout
Salle(s) d'eau	1
WC	1
Cuisine	Aménagée/équipée
Exposition Séjour	Est
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Air pulsé
Mode Chauffage	Climatisation réversible

Eau chaude	Ballon électrique
Etat intérieur	Très bon
Digicode	Non
Piscine	Non
Accès handicapés	Oui
Sous-sol	Non
Gardien	Oui
Date ERP	2026-01-22 16:29:24
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	132 kWh/m ² par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Photos du bien



